



ASSOCIATION ÉTUDIANTE
DU CÉGEP DE SHERBROOKE
T.819 346-1874 AECS@AECS.INFO
————— WWW.AECS.INFO —————

**Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale de reprise 24 février 2010,
tenue à l'Arti'show de 11h40 à 13h15**

0. Ouverture

PROPOSITION :

Le quorum étant constaté, il est proposé d'ouvrir l'assemblée à 11h40.

PROPOSÉE PAR : Martin Bessette

APPUYÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

1. Accueil

Votre Conseil exécutif vous adresse un mot de bienvenue et quelques explications quant au déroulement de l'assemblée.

2. Nomination du présidium

PROPOSITION :

Il est proposé que Samuel Pépin assume la présidence de l'assemblée et Myriam Pelletier-Gilbert le secrétariat.

PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

APPUYÉE PAR : Martin Bessette

AU

3. Lecture de l'ordre du jour

L'ordre du jour est constitué des points qui doivent être discutés par l'assemblée.

Aujourd'hui, l'ordre du jour ne peut être modifié car il s'agit d'une AG spéciale de reprise.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 8 octobre 2009

Les procès-verbaux des assemblées sont toujours disponibles sur SAM ou sur le site Web de l'AÉCS.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 8 octobre 2010.

PROPOSÉE PAR : Martin Bessette

APPUYÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

AU

5. Élections

Il est proposé d'adopter la procédure suivante :

- A- Présentation des postes*
- B- Période de mise en candidature*
- C- Pour les candidat-e-s : 1 minute de présentation, 1 minute de questions par l'assemblée*
- D- Période de commentaires : les candidat-e-s sortent de la salle*
- E- Élections*
- F- Retour des candidats dans la salle*

PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

APPUYÉE PAR : Martin Bessette

AU

1- Responsable aux affaires internes (1 poste)

PERSONNE PROPOSÉE : Isabelle Morneau (Accueil et intégration, 1e année)

PROPOSÉE PAR : Isabelle Morneau

Vote demandé

Élue à majorité

2- Responsable au secrétariat (1 poste)

PERSONNE PROPOSÉE : Jean Nicolas Lavoie (Sciences de la nature, 1^{ère} année)
PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

Vote demandé
Élu à l'unanimité

3- Responsable aux affaires externes (1 poste)

PERSONNE PROPOSÉE : Samuel Rouillard-Dantas (Sciences Humaines, 1^{ère} année)
PROPOSÉE PAR : Mathieu Hains

Vote demandé
Élu à la majorité

4- Responsable aux affaires pédagogiques (2 postes)

PERSONNE PROPOSÉE : Camille Toffoli (Arts et Lettres, 2^e année)
PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

Vote demandé
Élue à majorité

PERSONNE PROPOSÉE : Fanny Gauthier-Patoine (Session transition, 1^e année)
PROPOSÉE PAR : Martin Bessette

Vote demandé
Élue à la majorité

5- Personne déléguée à la Commission des Études (1 poste secteur technique)

Poste vacant

6- Responsable à la coordination (1 poste)

PERSONNE PROPOSÉE : Marie-Danielle Larocque (Travail social, 2^e année)
PROPOSÉE PAR : Martin Bessette

Vote demandé
Élue à la majorité

6. Traitement des avis de motion

Considérant que l'Assemblée générale est le recours et l'instance suprême de l'AÉCS (*règlements généraux*, ch. 3-art. 3.1.1);

Considérant le fait que les associations de programmes doivent être reconnues lors d'une assemblée générale de l'AÉCS (*règlements généraux*, ch. 4-art. 4.1.2);

Considérant que les membres des associations de programme sont tenus de se conformer aux différents préceptes adoptés en assemblées générales et consignés au sein d'une déclaration de principes (*mission et plateforme de revendications 2009-2010*);

Considérant le peu d'engouement que suscite la tenue des assemblées générales de l'AÉCS auprès des associations de programme membres;

Considérant que les responsables des associations de programme ont un mandat de représentation et de promotion des droits et intérêts des étudiantes et étudiants de leurs programmes respectifs;

Considérant que le financement des associations de programme est accordé par l'AÉCS en fonction de modalités et de principes définis et connus de toutes et tous (*règlements généraux*, ch. 4, ch. 9-art. 9.1, *politique de création d'une association de programme 2009-2010*);

Il est proposé d'établir, pour chaque association de programme reconnue, un quorum de 3% de présences obligatoires pour ses membres lors de la tenue des assemblées générales de l'AÉCS et de reconnaître cette mesure comme étant conditionnelle à l'obtention du financement annuel des associations de programme. Les associations de programmes dont le financement est suspendu en fonction de cette mesure devront atteindre le quorum de 3% de présences obligatoires lors de l'assemblée générale suivante pour voir leur financement rétabli.

PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larcoque

APPUYÉE PAR : Steven Roseberry

La question préalable est demandée

Le vote est demandé
Adoptée à majorité

7. Campagne de l'ASSÉ

7.1. Aide financière aux études

7.2. Hausse des tarifs des services publics

Une personne de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) devait présenter ces deux points. Malheureusement, Alexandre Desrochers n'a pu se rendre jusqu'à Sherbrooke à cause de la tempête de neige. Marie-Danielle Larocque fait la présentation.

PROPOSITION :

Il est proposé que l'AÉCS défraie les coûts relatifs au transport pour participer à la manifestation du 1^{er} avril 2010, organisée par la Coalition contre la hausse de services publics à Montréal, qu'elle mobilise ses membres pour y participer en grand nombre et qu'elle invite les organismes communautaires de défense de droits à combler les places restantes.

PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

APPUYÉE PAR : Fanny Gauthier-Patoine

Vote demandé
Adoptée à la majorité

8. Coupures dans les services adaptés

Présentation de la situation par notre Conseil exécutif.

PROPOSITION :

- Considérant que les nouvelles consignes données par le Ministère de l'éducation, des loisirs et des sports (MELS) concernant le financement des services adaptés font en sorte que les TDA/H se retrouvent maintenant dans la clientèle émergente avec les troubles d'apprentissage et les troubles de santé mentale au lieu de faire partie des clientèles admissibles au financement;
- Considérant que tout ce qui touche l'encadrement scolaire, éducatif, méthodes de travail, gestion de stress, surveillance d'examens, explication de logiciels, apprentissage de stratégies, intervenant pour les syndromes d'Asperger, etc. n'est actuellement pas financé;

- Considérant que ces changements se traduisent concrètement par la transformation de bourses en prêts et la perte de la possibilité d'étudier à temps partiel sous un statut temps plein;

Il est proposé que l'AÉCS se positionne contre les modifications apportées au financement des services adaptés par le MELS et qu'elle investisse son syndicat national (ASSÉ) du mandat de faire pression auprès des instances gouvernementales pour demander une réforme de ces programmes et exiger une bonification de l'enveloppe budgétaire associée à ces services.

PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

APPUYÉE PAR : Nancy Dion appuie

Le vote est demandé

Adoptée à majorité

PROPOSITION :

Considérant que chaque collègue a l'obligation légale de desservir toutes les clientèles par des accommodements qui pallieront les limitations de l'étudiant et qui répondront à ses besoins, même si les mesures prévues ne sont pas financées par le MELS, il est proposé que les membres du conseil d'administration et du conseil de régie du Cégep de Sherbrooke (directeurs/directrices + DG) soient informés par l'AÉCS et ses représentant-e-s de la situation et qu'ils prennent position en faveur de la recommandation adoptée précédemment.

PROPOSÉE PAR : Marie-Danielle Larocque

APPUYÉE PAR : Mathieu Hains

Le vote est demandé

Adoptée à l'unanimité

9. Reconnaissance des associations de programme et des comités

Comme le prévoient les règlements de l'AÉCS, une association de programme doit être reconnue par l'Assemblée Générale afin d'obtenir son financement.

Deux associations de programme et un comité demandent leur reconnaissance :

- Arts Plastiques
- Technique d'éducation spécialisée
- Comité Solidarité Africaine

PROPOSITION :

Il est proposé de reconnaître les associations de programme de techniques d'éducation spécialisée (TES) et d'arts plastiques.

PROPOSÉE PAR : Mathieu Hains

APPUYÉE PAR : Maude Demers

Adoptée à la majorité

PROPOSITION :

Il est proposé de reconnaître le comité Association Solidarité africaine.

PROPOSÉE PAR : Mathieu Hains

APPUYÉE PAR : Amélie Tremblay

Le vote est demandé

Adoptée à la majorité

10. Retour sur la saga des vignettes de stationnement

Votre Conseil exécutif fera le point sur les actions qui ont été menées afin de contrer la hausse de 82% (de 55\$ à 100\$) du coût des vignettes au plateau Sylvie-Daigle.

PROPOSITION :

Il est proposé que l'AÉCS, par le biais de ses représentant-e-s, continue de faire pression sur la ville de Sherbrooke afin de négocier des tarifs préférentiels concernant les parents-étudiants et les étudiant-e-s habitant à l'extérieur du territoire desservi adéquatement par la STS.

PROPOSÉE PAR : Martin Bessette

APPUYÉE PAR : Mathieu Hains

Vote demandé

Adoptée à la majorité

11. Varia

Le point varia sert à annoncer des événements.

- Manifestation nationale du 1^{er} avril 2010 pour dénoncer les hausses des tarifs des services publics (le transport est gratuit, passez vous inscrire sur la liste au local de l'AÉCS 6-21-104)
- Sortie de la dernière édition du journal Rhapsodie
- Comité écologique : défi climat du 15 mars au 30 avril; prix de participation et plusieurs activités seront tenues!
- Comité mob se réunit tous les lundi soir 18h30 au local de l'AÉCS

12. Levée

PROPOSITION : *L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever de l'assemblée.*

PROPOSÉE PAR : Ariane Malo-Sauvé

APPUYÉE PAR : Marie-Danielle Larocque